

nosseigneurs balthazard et Jean...
le fix et Jean eniron tous du lieu de vidrerie
paroisse de vitrac, confesson deuoit am. de peche
receuue a la chambre asel. de toulais et la somme de
six liures outre et par dessus la somme de quatre
vingt huit que nous luy deuons par obligation
de aujourd'uy receu charles Des, Laquelle somme de
six liures prouies et pour valoir receu contre
de luy et la quelle nous prometons sollement
de luy payer en son ordre a sa uolonte en fin de qu
auons Signe la presente par quoy qu'on le deuant
main, luy eniron et seuecheant Signer a fau
sa marque a st. flours Le neuf^e Jun 1728
Charles Des Marechal